



# UNE DEUXIÈME POLITIQUE SYNDICALE

## Conciliation travail-vie personnelle (CTVP)

LORS DES DISCUSSIONS EN COMMISSIONS, LES CONGRESSISTES ONT PU DÉBATTRE DE CETTE PRÉOCCUPATION TOUJOURS AUSSI AIGUË CHEZ NOS MEMBRES, ET ONT ADOPTÉ UNE NOUVELLE DÉCLARATION DE POLITIQUE SUR LE SUJET.

Y sont contenues plusieurs revendications dont une bonification du régime d'assurance parentale, l'amélioration des congés familiaux et des vacances, dans les conventions collectives et dans les lois, et une loi-cadre sur la conciliation travail-vie personnelle pour traiter de cette problématique dans sa globalité. On veut également que soit limité le pouvoir des employeurs de s'ingérer dans l'utilisation des congés et d'exiger

des heures de travail supplémentaires.

La déclaration de politique adoptée propose diverses idées pour la négociation, comme l'offre d'un minimum de vacances pour toutes et tous pendant l'été et la relâche scolaire, ou encore l'obtention d'horaires décents.

Rappelons que cette préoccupation a longtemps été portée par les femmes seulement, qu'elle a fait l'objet de plusieurs recherches-

terrain<sup>1</sup> et d'une première déclaration de politique au congrès de 1995, ainsi que d'un important colloque FTQ en novembre 2009.

À lire donc, et à relire...  
et à s'en inspirer !

1. Initiées et encadrées par le Service de la condition féminine, et menées par l'équipe de *L'Invisible qui fait mal* et l'UQAM, avec la collaboration de plusieurs syndicats affiliés de la FTQ.